

43 ème Conseil des Droits de l'Homme

Point à l'ordre du jour 3 : Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant.

Genève, le 2 mars 2020

Madame la Présidente,

Caritas Internationalis remercie la Rapporteuse Spéciale pour l'actualité de son rapport¹. Caritas est particulièrement sensible aux recommandations allant dans le sens d'une approche Droits de l'homme respectueuse de chaque enfant sans discrimination, qu'il s'agisse de prévention ou d'accompagnement des victimes. Partant de l'expérience et de l'engagement des enfants, il s'agit de s'assurer que les politiques et stratégies pour l'enfance incluent la question des causes et des conséquences de la vente et de l'exploitation sexuelle sur les enfants.

Le réseau Caritas invite la Rapporteuse Spéciale à prendre connaissance de la recherche-action que viennent de réaliser ses membres dans 8 pays de l'espace euroméditerranéen sous la coordination du Secours Catholique - Caritas² : « Des enfants invisibles / Un crime impuni. Agir contre l'exploitation et la traite des enfants ». Au contact des victimes, en lien avec d'autres partenaires de la société civile, Caritas rend visible ce phénomène et en tire des recommandations concrètes pour améliorer les pratiques et développer des actions communes, aux niveaux local, national, et international.³

Il est nécessaire que le mandat continue de :

- Faire connaître -par l'éducation des jeunes et la sensibilisation du grand public- les différentes formes de vente et d'exploitation sexuelle des bébés, enfants et jeunes. Pour ceci, mieux collecter les données.
- Faire participer les enfants eux-mêmes à la prise de décisions en vue de l'élimination de la vente et de l'exploitation sexuelle des enfants. Leur donner les moyens de s'exprimer, y compris à travers l'art et la culture. Leurs plaintes doivent être suivies d'effet.
- Dans l'éducation, les conduites nocives pour les mineurs ne doivent plus être banalisées sous prétexte de consentement. Les besoins spécifiques des enfants victimes ne doivent plus être tus. Un réel mécanisme de référence pour l'identification et l'accompagnement des victimes doit être mis en place dans tous les pays.
- Toucher tous les milieux socio-professionnels dans le sport, les entreprises, le show business ou la mode... et proposer une formation spécifique de tous les acteurs, en particulier les professionnels de l'enfance.
- Contrer les dangers d'internet servant à recruter des proies faciles ; et poursuivre tous ceux qui contribuent à l'exploitation du corps d'enfants.
- Utiliser toute procédure de l'ONU adaptée pour que les textes internationaux sur ces sujets soient non seulement traduits dans chaque pays membre mais aussi mis en œuvre avec dignité et respect des droits.

¹ A/HRC/43/40

² Le Secours Catholique – Caritas France coordonne le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » de 28 associations (contrelatrite.org) et il est membre du réseau mondial Coatnet (coatnet.org) coordonné par Caritas Internationalis.

³ [Télécharger la version française.](#) [Télécharger la version anglaise](#)